

Séance du 9 avril 2015

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 3 avril 2015, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, M. Aguerre, Adjoint ; Mme Juzan, MM. Esmieu, Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Mme Chabaud-Nadin, M. Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Lauqué à M. Etchegaray, Mme Martin-Dolhagaray à M. Ugalde, Mme Langlois à M. Esmieu, Mme Candillier à Mme Taieb, Mme Belbaraka à M. Laiguillon.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Mme Bensoussan présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : EDUCATION ET VIE SOCIALE – Demande de subventions auprès du Réseau Appui Parents au titre des activités à destination des familles pour l'année 2015.

Dans le cadre de sa démarche de coordination de l'accompagnement à la scolarité et à la parentalité, la commune de Bayonne organise des actions à destination des familles pour les accompagner dans leur fonction parentale, et participe au réseau animé par le Réseau Appui Parents (RAP).

Le soutien de ce réseau permet de développer des actions vers de nouvelles familles, en s'appuyant sur les principes de la Charte des Initiatives Réseau Appui Parents :

- valoriser prioritairement les rôles et compétences des parents,
- favoriser la relation entre les parents,
- privilégier les supports où les parents sont présents et s'impliquent,
- prendre appui sur le réseau mobilisable et compétent.

Le RAP a ouvert un appel à projets, auquel la ville répond par les actions suivantes qui mobilisent largement les parents :

- le festival « Scènes de CLAS » réunissant tous les opérateurs CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) : aide sollicitée 1 190 € - Espace socio-culturel municipal ;
- le séjour ski familles : aide sollicitée 1 000 € - Espace socio-culturel municipal ;
- les journées Portes ouvertes des accueils périscolaires : aide sollicitée 1 500 € - Pôle action éducative associée à l'école.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter ces subventions auprès du Réseau Appui Parents, et à signer tous documents utiles.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.